



**Un contrat de territoire pour
la Seine Normande**

SIX GRANDES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU 12^{ème} PROGRAMME

- Renforcer l'ensemble des actions permettant de favoriser la sobriété en eau et de réduire les prélèvements pour tous les usages
- Préserver la ressource pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable
- Accompagner la transition agricole pour l'eau
- Reconquérir la biodiversité
- Atteindre les objectifs fixés dans le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE)
- Mobiliser les acteurs et assurer la solidarité entre les territoires



ENJEUX

Priorisation

Articulation
animation /
contractualisation

Simplification/
dans
l'actualisation

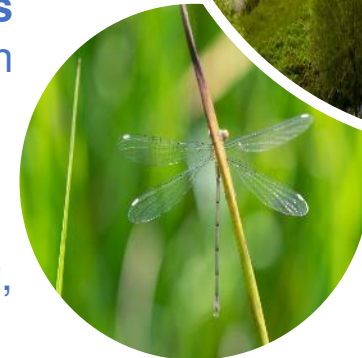
Faire des contrats un **outil de priorisation des aides de l'agence** au service des orientations du SDAGE et **des enjeux eau, climat et biodiversité des territoires**



Le contrat de territoire du 12^{ème} programme

Qu'est-ce qu'il permet?

- **Un outil de programmation pluriannuel** – possiblement de 6-5 ans avec un plan d'action à 3 ans révisable.
- Ce contrat engage les parties sur les **enjeux eau de leur territoire** en les articulant avec les autres politiques publiques
- Les maîtres d'ouvrage signataires s'engagent à mettre en œuvre **les actions prioritaires** inscrites au contrat dont **au moins un atelier participatif** à destination de groupes d'acteurs importants au regard des enjeux du contrat.
- L'agence de l'eau s'engage à financer prioritairement les actions inscrites au contrat, dans la limite de ses contraintes budgétaires.



Le contrat de territoire du 12^{ème} programme

Satisfait les principes communs suivants

> Des actions portant sur au moins un des enjeux suivants

Sobriété, économies d'eau de l'ensemble des usagers



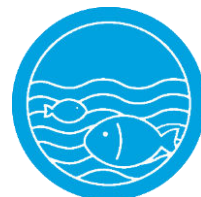
La gestion à la source des eaux pluviales, la performance des systèmes d'assainissement pour les usages sensibles, la baignade, conchyliculture, pêche à pied



La préservation de la ressource en eau potable



La reconquête des milieux **et de la biodiversité**



> **Un périmètre** le plus adapté à ses enjeux (eau superficielle, souterraine ou littorale)

> Des engagements et obligations de chacun des signataires avec **objectifs quantifiés de résultat** (programme d'actions prévisionnelles)



Le contrat ne vaut pas demande et autorisation de financement

Le tableau des actions prioritaires par enjeux



> Programme prévisionnel d'actions sur la durée du contrat (Annexe 1)

Actions retenues par enjeu	Maitre d'ouvrage de l'action	Lieu	Masse d'eau concernée	Domaine OSMOSE	Action PAOT	Objectifs à atteindre	Echéancier et montant annuel		
							2025	2026	2027
Enjeu 1-									
Action1									
Action 2									
Enjeu 2									

Le tableau des animations



- > Préciser quelle animation financée sur quel territoire, pour quelles actions et quels objectifs
- > Lien avec les actions du contrat
- > Des indicateurs pour chaque animation thématique, avec des objectifs de résultats en lien avec les indicateurs du contrat

(Annexe 2)

Mentionner les thématiques d'animation associés au contrat	Structure d'animation	lieu	Nb de postes	Nb d'ETP	Contributions aux actions	Echéancier et montants annuels			
						2025	2026	2027	2028
Animateur 1					Préciser pour chaque animation les actions auxquelles l'animation va contribuer				
Animateur 2									
Animateur 3									

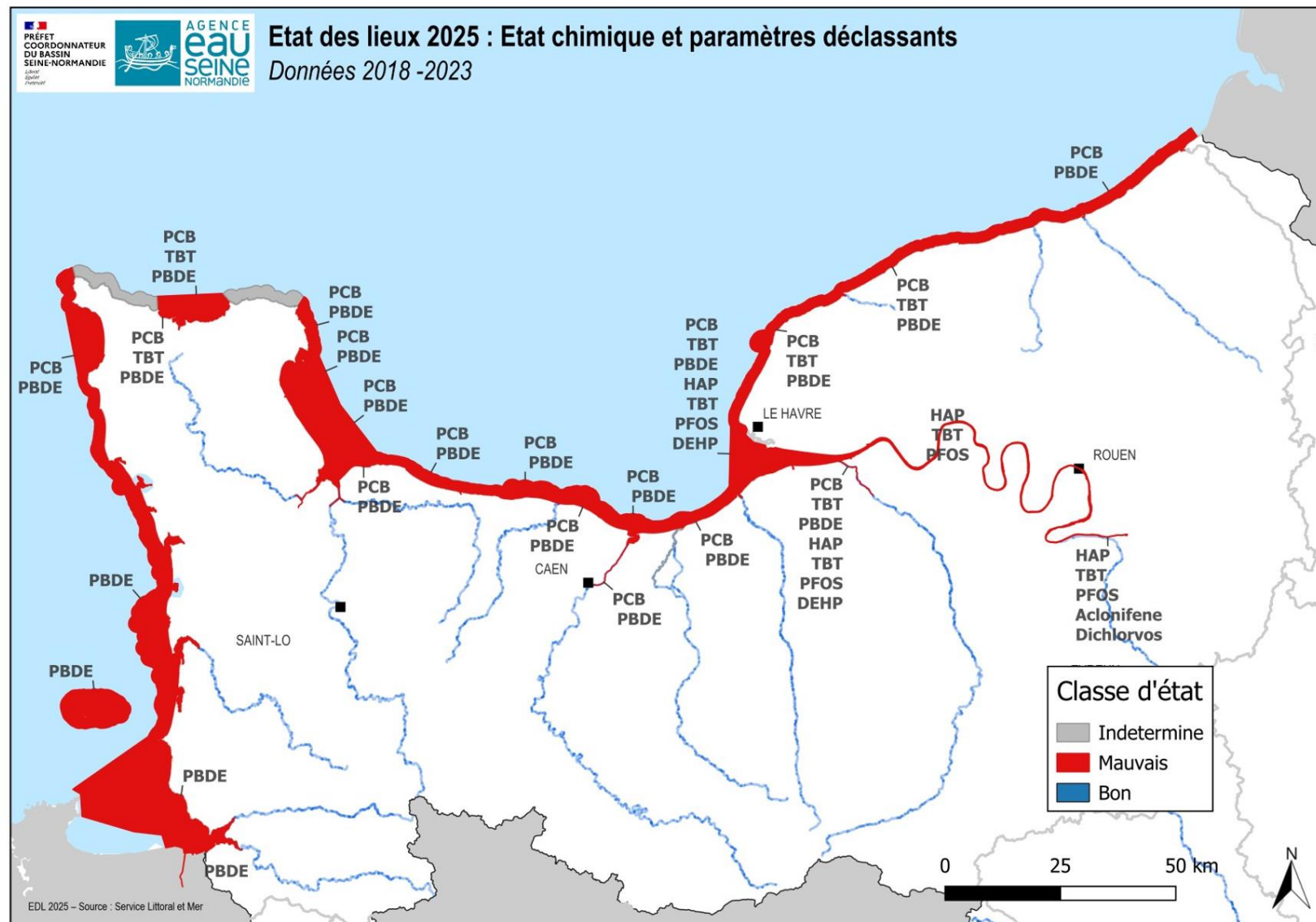
Paramètres Déclassants :

ME Côtiers :

- PBDE : toutes ME
- PCB : N-W Cotentin => limite Est bassin
- TBT : Seine / Antifer / Cherbourg

ME Transition Seine :

- Polluants industriels
- Pesticides



09/12/2024

Evaluation de l'état des masses d'eau

Dégradations de l'état depuis 2019

Etat médiocre ou mauvais :

- Poissons en estuaires
- Echouages

Etat moyen :

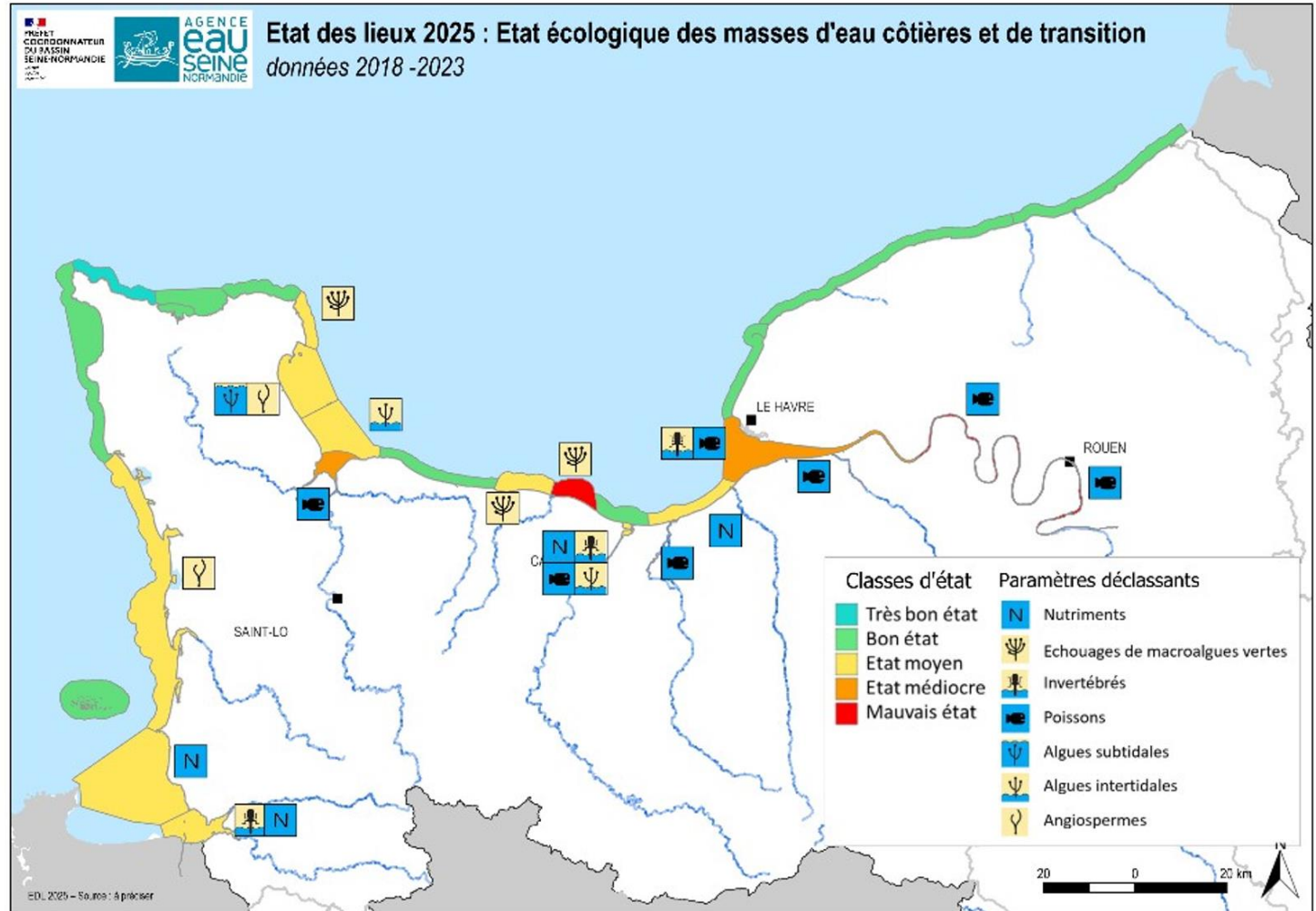
- Algues en substrat rocheux
- Herbiers marins
- Invertébrés en estuaires
- Azote inorganique dissous

Pressions structurantes :

- N
- Hydromorphologie
- Contaminants

Effet amplificateur du changement climatique

11 octobre 2024

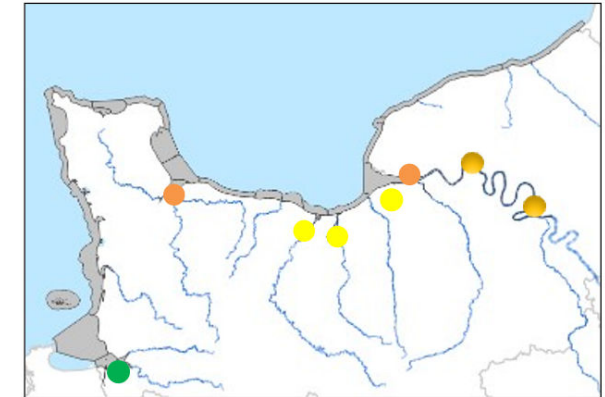


GRUPE DE TRAVAIL ETAT DES LIEUX 2025

Poissons en estuaires

Direction de la connaissance et de la planification

ME	Nom	EDL 2013	Révision 2015	EDL 2019	Révision 2022	EDL 2025
		2010-2012	2011-2013	2013-2016	2018 - 2020	2021-2023
HT01	Estuaire de Seine Amont - Poses					
HT02	Estuaire de Seine Central					
HT03	Estuaire de Seine Aval					
HT04	Estuaire de l'Orne					
HT05	Baie du Mont Saint Michel - Fond					
HT06	Baie des Veys - Fond de baie					
HT07	Risle maritime					
HT08	Dives					



2021 – 2023 Plus mauvaise période observée depuis le début des suivis

Continuer l'acquisition de données

Pression :
- Hydromorphologique (pertes d'habitats, artificialisation)
- Macropolluants et micropolluants

09/12/2024 CG/F/414/02

L'axe Seine de Vernon à Honfleur

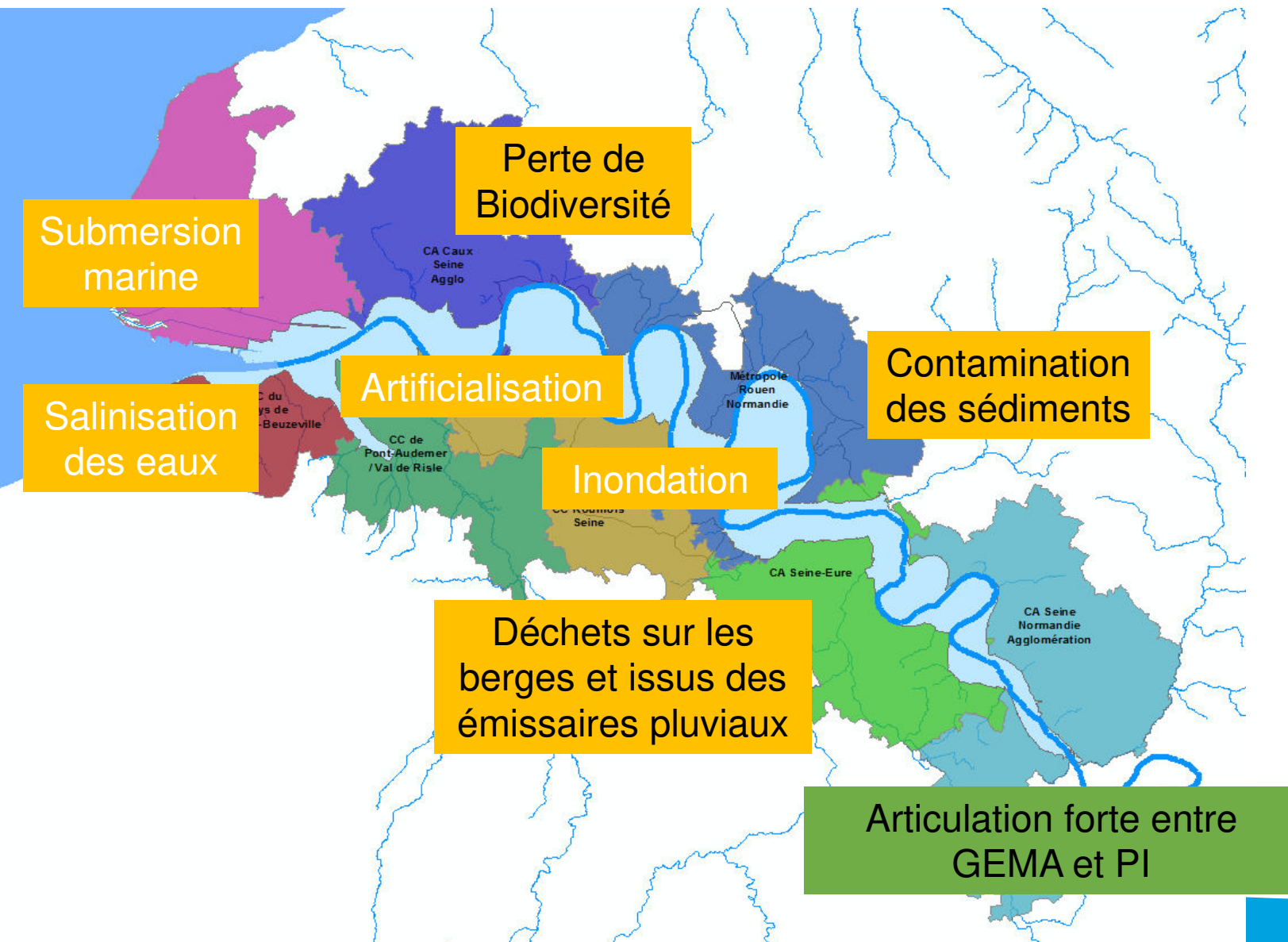
objectif d'amélioration de l'état des ME et de la biodiversité en contexte de changement climatique

11

Pressions –

Enjeux

Objectifs (REPERE 2021)



Diversifier les habitats aquatiques du lit mineur

Préserver et recréer des vasières

Préserver et restaurer des prairies humides et leur biodiversité

Restaurer la continuité latérale du fleuve

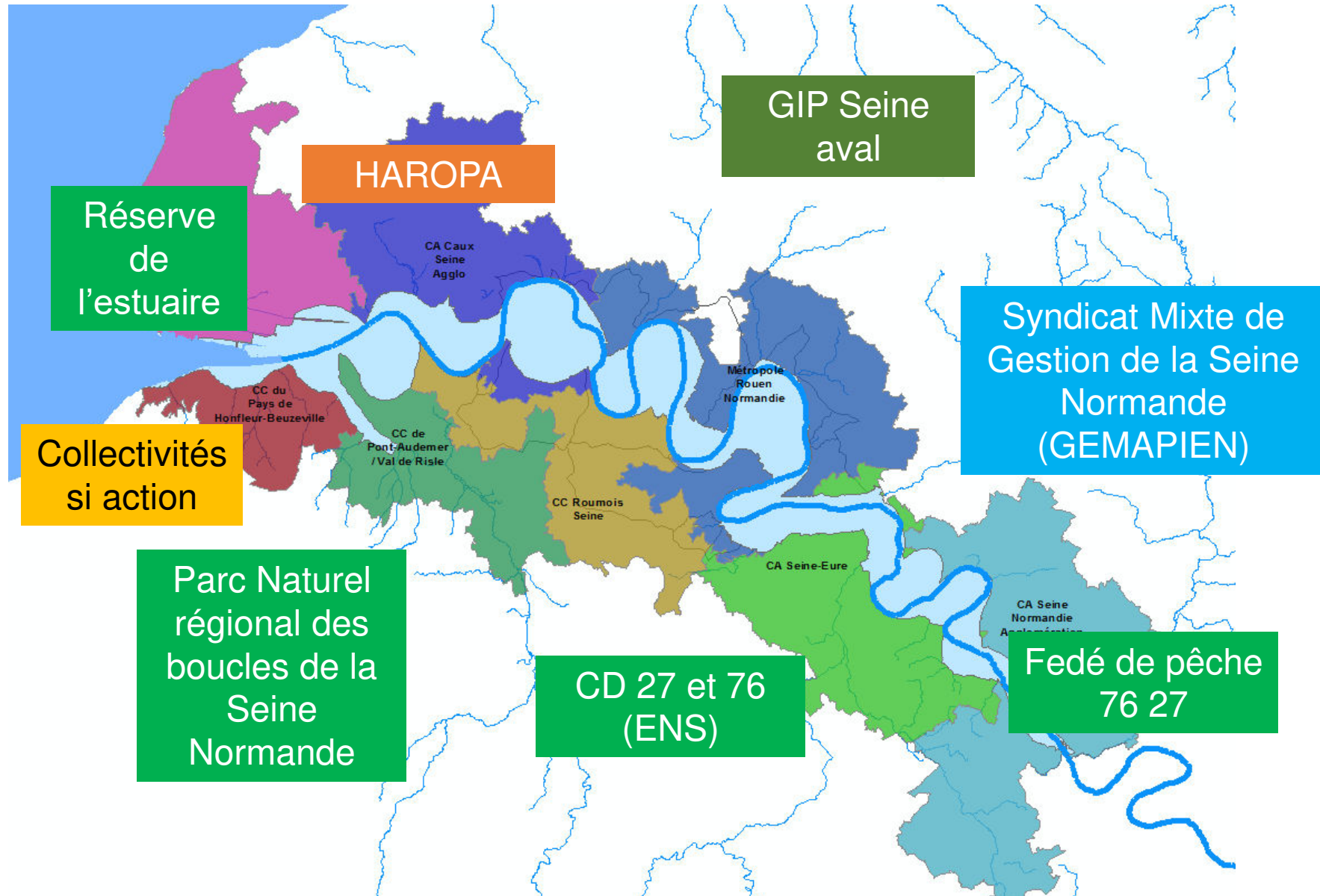
Limitation apports de contaminants, pollution plastique

Desimpermeabilisation – gestion temps de pluie

Quels acteurs signataires ?

Quel périmètre ? (lien avec contrats limitrophes)

Lit Mineur, lit majeur quelle limite?



LE CONTRAT DE TERRITOIRE de la SEINE NORMANDE

□ **Calendrier** - les suites à donner :

- Programmation d'une réunion de travail avec les différents acteurs par thématiques et COP agence (Mathieu- Gwendal – Celine et Fanny)
- Arrêter un périmètre en lien avec les acteurs et les actions
- Lien avec les autres outils (PAPI- actions s'appuyant sur les SFN)
- Signature du contrat par tous les maitres d'ouvrages en 2025

Merci pour
votre attention !